

Brintesia circe (Fabricius, 1775)

le Silène

L'aire de répartition en France du Silène, espèce à grande capacité de dispersion, est en extension depuis au moins une trentaine d'année (constatée depuis 1976).

Claude Yvonot



Mâle (Côte-d'Or, 2005).

Statut

RE

CR

EN

VU

NT

LC

Bourgogne
Franche-Comté

DD

NA

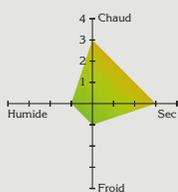
NE

Europe – LC
France – LC

Difficulté de détermination



Diagramme écologique



Écologie et biologie

Le Silène est une espèce méso-xérophile recherchant les lisières bien exposées, les bois clairs, les prés-bois, les friches entourées de buissons. Cité ponctuellement de Côte-d'Or et du Doubs vers 1960, il n'y avait pas été revu durant plus de quinze ans. Observé en 1976 sur les côtes chalonnaise et dijonnaise (C. DUTREIX, R. ESSAYAN), il s'est cantonné dans un premier temps le long de la Côte calcaire bourguignonne, puis dans le Revermont. Il a débordé dans les régions chaudes latérales, vers l'Autunois avant 1980. Il a atteint le nord de la Côte-d'Or, les franges du Châtillonnais et la vallée de l'Allier (Nièvre) dès 1982. Observé pour la première fois dans la vallée de la Cure en 1996 (G. DENIZE, Nailly, Yonne), il a poursuivi son avancée vers le nord et son extension s'est ensuite accélérée dans les années 2000, à tel point que l'intégralité des départements du Jura et de la Haute-Saône (et dans une moindre mesure le Doubs), ainsi que les quatre départements bourguignons, ont été largement peuplés. Il a par ailleurs été vu à plusieurs reprises de 1999 à 2003 en Forêt de Fontainebleau, en Île-de-France (L. MANIL, X. MÉRIT & G. LUQUET), mais également en 2004 dans le Loiret à Autry-sur-Juine (Chr. LALANNE-CASSOU), puis de nouveau en Seine-et-Marne à Torcy en 2007 (P. & G. LERAUT).

Sa stratégie consiste à fonder de petites colonies, pas toujours pérennes, dès qu'un milieu favorable aux larves se présente aux femelles erratiques. Dans ce contexte de recouvrement territorial,

on constate des différences de densités, avec de forts peuplements-réservoirs dans les régions les plus chaudes et accidentées dans la partie centrale de la Côte-d'Or, de la Saône-et-Loire, le Sud de l'Yonne, l'Ouest de la Nièvre sur la Loire, le Revermont et la Petite Montagne (Jura), ainsi que les plateaux vésuliens (Haute-Saône). En 2008 et 2009, on a assisté à une stabilisation, voire une régression en terme de densités. Le Silène reste peu observé dans le Morvan, la Bresse, le Bazois, le Charollais, la Puisaye, le Sénonais et le haut Doubs.

L'espèce fréquente les fourrés hauts, les mâles se tenant souvent à l'extrémité d'un rameau ou sur un piquet de clôture. Les imagos se posent aux heures les plus chaudes sur les troncs de diverses essences, avec une prédilection pour les arbres de la chênaie pubescente ; les femelles sont erratiques en fin de saison et montent en altitude dans le Jura, à plus de 1 100 m. Les chenilles se développent sur diverses graminées, après hibernation sous forme de toutes jeunes larves.

Description et risques de confusion

C'est une espèce fondamentalement bicolore, brun-noir et barrée de blanc, ornée d'une large bande postmédiane sur les quatre ailes, la femelle étant plus grande et plus vigoureuse. Le risque de confusion avec les *Hipparchia* voisins demeure limité, même si elle se pose les ailes relevées, car elle est dépourvue de nuances jaunâtres ou brunâtres sur le dessous.

Distribution

B. circe est une espèce ponto-méditerranéenne désormais bien répandue en Bourgogne, par îlots, et qui a été observée en petit nombre jusqu'à Sens. Elle se trouve aujourd'hui distribuée presque partout en Franche-Comté. Il est intéressant de noter que ce taxon affiche des abondances ponctuellement importantes (surtout en période d'éclosion), mais toutefois très fluctuantes, liées à la dispersion des femelles. Les principaux noyaux de populations se trouvent sur les côtes calcaires situées de part et d'autre de la plaine d'effondrement de la Bresse, dans le sud de l'Yonne, sur les plateaux calcaires centraux de Haute-Saône, et les premiers plateaux du Jura, où elle s'élève jusqu'à 1 100 m sur les pentes bien exposées (Jura : Foncine-le-Haut).

Phénologie

Espèce univoltine à longue période d'apparition, les femelles étant particulièrement résistantes, se montrant de fin juin à fin août. Exceptionnellement jusqu'à fin septembre, voire mi-octobre.

Dates extrêmes : 30 mai – 29 septembre (11 octobre 2009 ; 12 octobre 1959).

Atteintes et menaces

Localement, la circulation automobile décime de nombreux exemplaires, mais compte tenu de son pouvoir d'adaptation et de dispersion, le Silène ne semble pas menacé.

Orientations de gestion et mesures conservatoires

Même si ce taxon affectionne de préférence les ourlets des pelouses sèches et les prés-bois clairs xéro-thermophiles, il ne nécessite pas la mise en œuvre de mesures particulières en sa faveur. Il ressort toutefois qu'en contexte urbanisé (Pays de Montbéliard, ceinture belfortaine...), l'espèce se réfugie régulièrement dans de petits habitats ensoleillés (coteaux, talus) qu'il convient de gérer de manière différenciée (fauche tardive, maintien d'îlots de buissons...).

Jean-François MARADAN



Chenille, stade intermédiaire (Haute-Saône, 2011).

Denis JUCAN



Femelle (Haute-Saône, 2012).

Denis JUCAN



Mâle (Haute-Saône, 2011).

Denis JUCAN

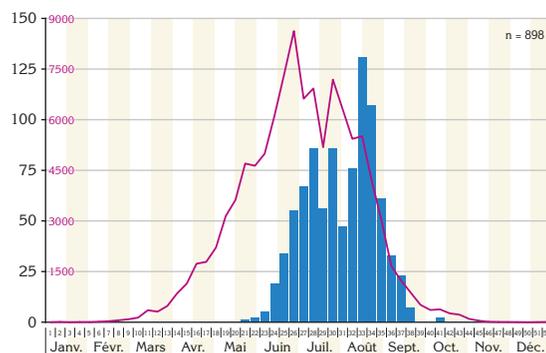


Femelle (Haute-Saône, 2009).

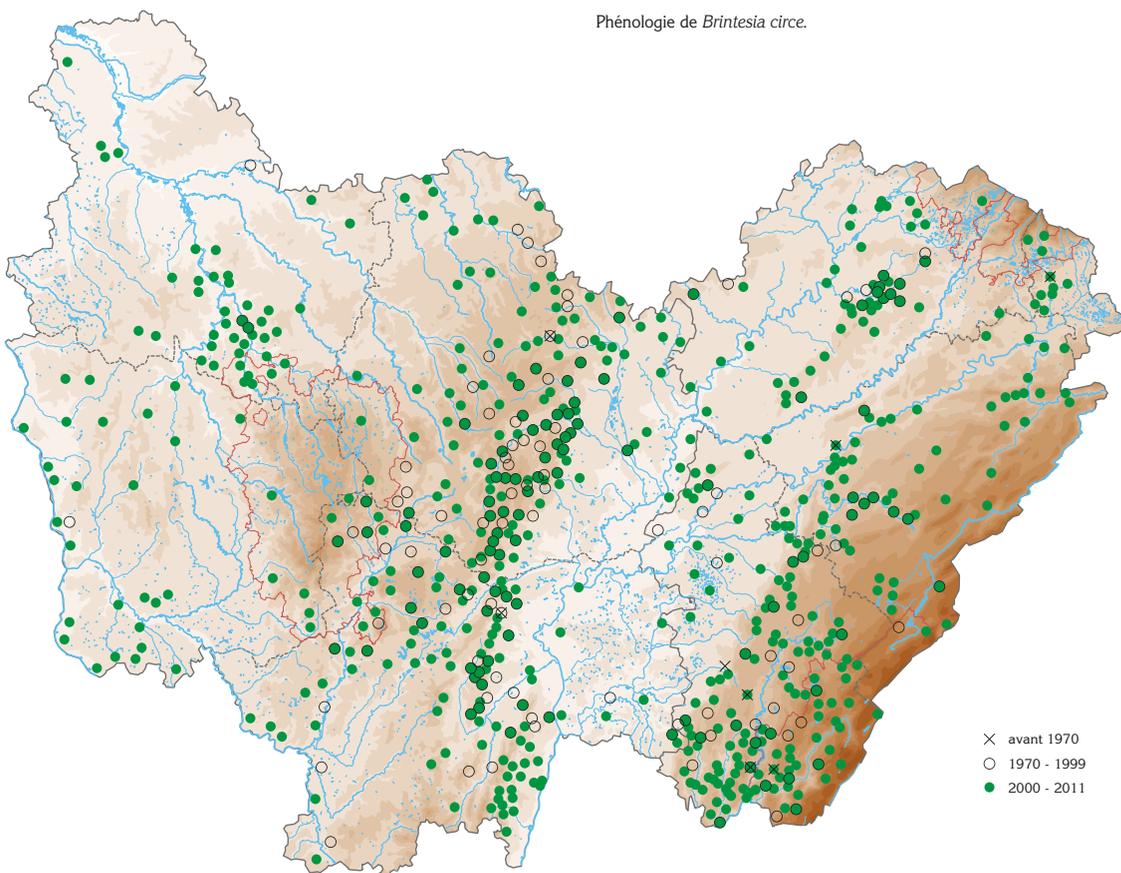
Denis JUCAN



Mâle (Haute-Saône, 2010).



Phénologie de *Brintesia circe*.



Distribution de *Brintesia circe* en Bourgogne et Franche-Comté.